

Notice d'installation

Mono DF LT

Extraction individuelle permanente



SOMMAIRE

1. AVERTISSEMENT	3
2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5
3. CARACTÉRISTIQUES PRODUIT	6
3.1. Présentation	6
3.2. Dimensions	6
3.3. Caractéristiques techniques	6
4. INSTALLATION	7
5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	9
6. RÉGLAGES SPÉCIFIQUES	9
6.1. Débit nominal - Réglage par cavalier	9
6.2. Minuterie réglable - Réglage par vis ajustable	10
6.3. Fonction by pass	10
7. ENTRETIEN	10
8. GARANTIE UTILISATEUR	11
9. GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC	11

1. AVERTISSEMENT

Lire en détail les avertissements et précautions avant d'entreprendre tous travaux d'installation.

Généralités

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
 - La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil, son respect permet d'en garantir l'efficacité et la longévité.
 - Faire installer, utiliser et entretenir cet appareil par des professionnels qualifiés uniquement.
 - Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
 - Après déballage, assurez-vous du bon état de l'appareil, sinon adressez-vous à votre revendeur pour toute intervention.
 - L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.
 - Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés peuvent être la cause d'étouffement.
 - Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
 - Ne pas démonter, réparer et ne pas modifier cet équipement.
-

Installation

- L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur en particulier : norme NF C 15- 100 et ses modificatifs.
- Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée et consignée.
- Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, ...) auront été réalisées.
- Ne pas connecter les équipements sans l'installation d'une protection électrique en amont.

Installation

- Poser des manchons dans les passages de câble réalisés dans les murs.
- Vérifier que le câblage n'est pas sujet à l'usure, à la corrosion, aux vibrations, à des bords tranchants ou à tout autre effet néfaste de l'environnement.
- Un circuit d'alimentation insuffisant, une mauvaise installation électrique, de mauvais raccordements lors de la connexion des câbles aux borniers ou une isolation insuffisante peuvent causer de sérieux incidents tels que des courts-circuits ou un incendie.
- Après la mise hors tension, toujours attendre 10 minutes avant de toucher aux composants électriques. L'électricité statique présente dans le corps humain peut endommager les composants. Évacuer l'électricité statique de votre corps.
- Ne pas toucher les composants électriques avec les mains humides. Un choc électrique peut se produire.
- La tension d'alimentation de l'appareil doit correspondre à la tension indiquée sur la plaque signalétique.
- Couper les alimentations de tous les équipements, y compris les équipements connectés, avant de retirer les caches ou les portes d'accès, ou avant d'installer ou de retirer des accessoires, matériels, câbles ou fils, sauf dans les cas de figure spécifiquement indiqués dans le guide de référence du matériel approprié à cet équipement.
- Toujours utiliser un appareil de mesure de tension réglé correctement pour vous assurer que l'alimentation est coupée conformément aux indications.
- Remettre en place et fixer tous les caches de protection, accessoires, matériels, câbles et fils et vérifier que l'appareil est bien relié à la terre avant de le remettre sous tension.
- Ne pas raccorder de câbles à des bornes réservées, inutilisées, et/ou portant la mention non connecté (N.C.).
- Mise à la terre : OBLIGATOIRE.
Les régimes de neutre compatibles sont :
 - TT
 - TN : attention, dans ce cas ne pas mettre de disjoncteur différentiel.
 - IT : dans ce cas, un transformateur d'isolement est nécessaire afin de recréer un régime TT localement.
- L'installateur doit s'assurer de la mise en place de dispositifs de protection électrique et de sectionnement en amont de la connexion électrique du produit.
- La protection générale du bâtiment doit être capable de supporter un courant de court-circuit supérieur à la protection utilisée par le produit.

2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ce symbole présent sur le produit ou sur l'emballage indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribueront à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

3. CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

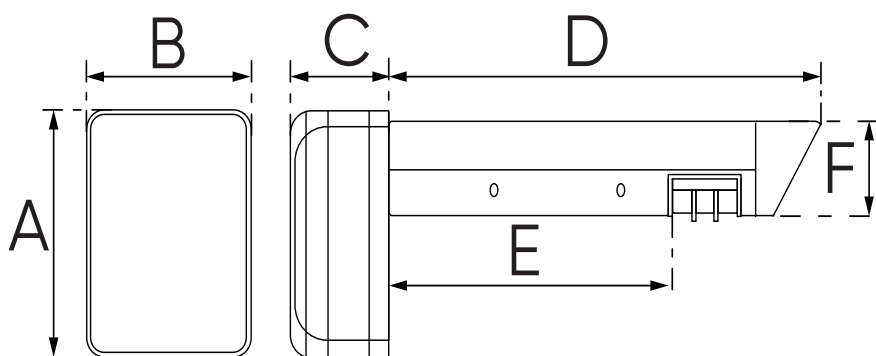
3.1. Présentation



Le mono DF LT est un extracteur double flux à récupération de chaleur, Il récupère jusqu'à 78% des calories de l'air extrait afin de réchauffer l'air neuf.

Le mono DF LT est adapté pour les constructions neuves et pour la rénovation.

3.2. Dimensions



Désignation	Dimensions (mm)
A	266
B	190
C	117
D	636
E	461
F	Ø 99

3.3. Caractéristiques techniques

Construction	Echangeur tubulaire amovible traité anti-UV pour un entretien facilité
Indice de protection	IP X4
Isolation électrique	Classe 2
Poids	3 kg
Nombre de vitesses	2
Débit	22/54 m ³ /h
Puissance absorbée	3.2 - 26.60 W
Niveau sonore*	20/36 dB(A)

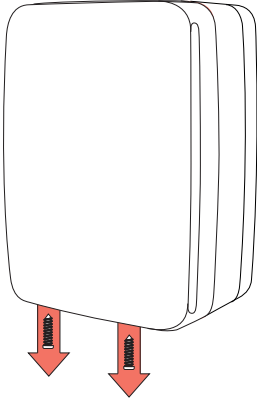
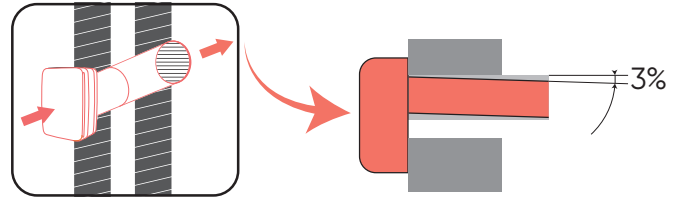
* Pression acoustique mesurée à 3 m en champ libre

4. INSTALLATION

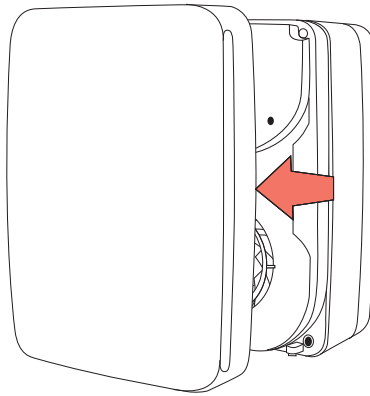


Montage en traversée de mur :
Prévoir une légère pente (3%) de
l'échangeur vers l'extérieur afin de faciliter
l'évacuation des condensats.

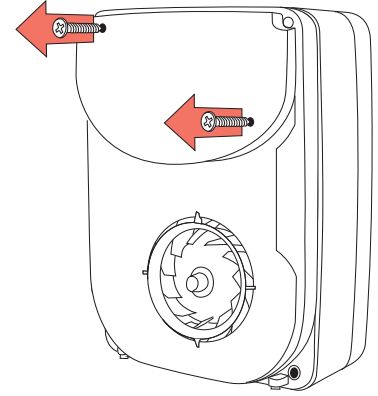
Epaisseur murale maximum ≤ 460 mm.



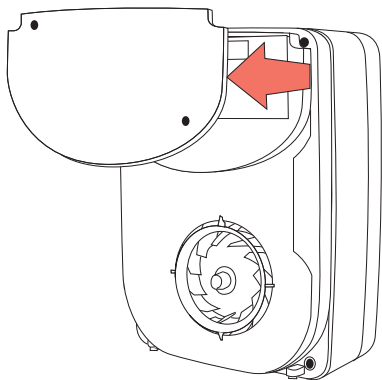
1. Dévisser les 2 vis de fixation.



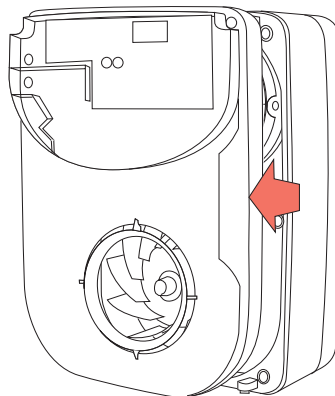
2. Enlever le capot.



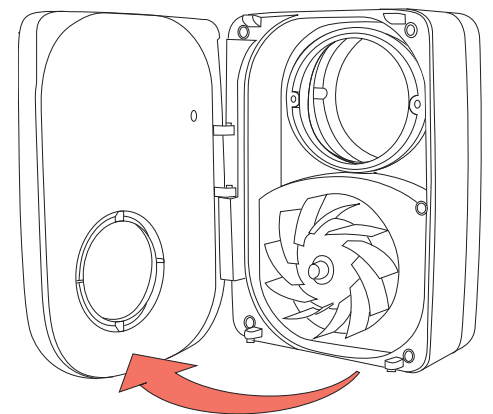
3. Dévisser les 2 vis.



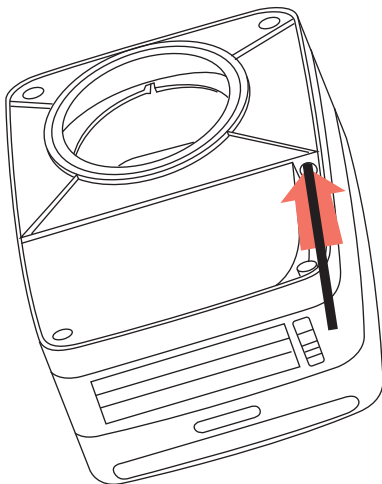
4. Enlever le couvercle de
protection électrique.



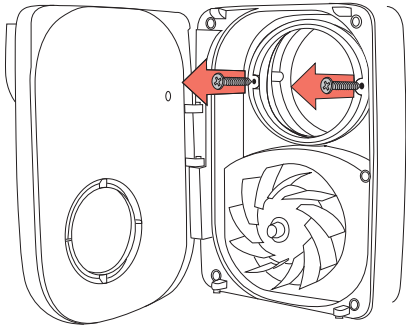
5. Tirer le cache pour libérer
les charnières.



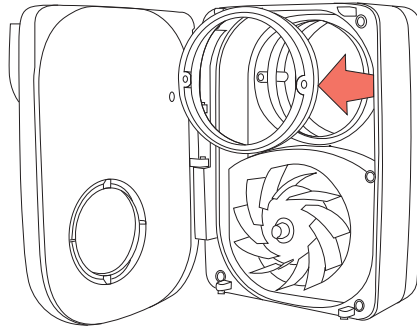
6. Ouvrir la porte.



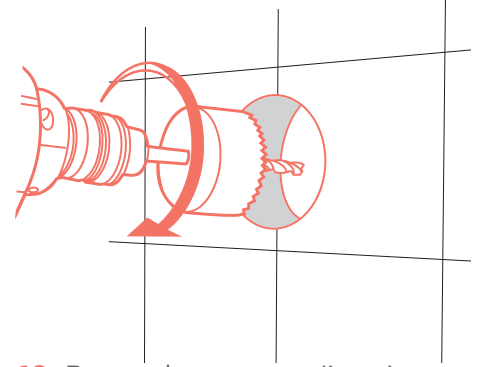
7. Passer le câble d'alimentation par le point d'entrée à l'arrière et dans la porte.



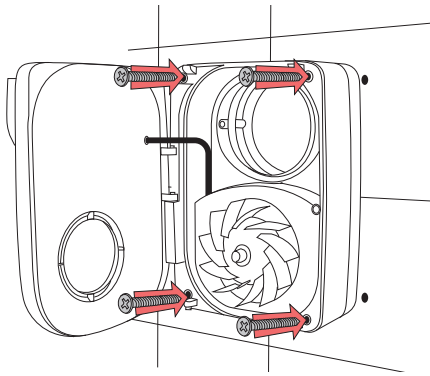
8. Enlever les 2 vis.



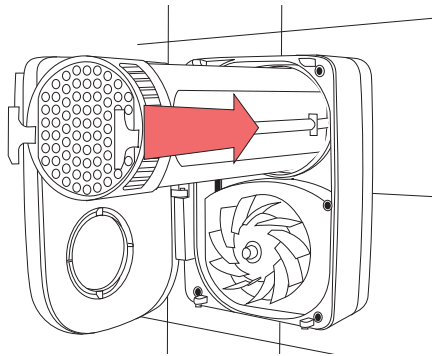
9. Détacher le collier de maintien de l'échangeur.



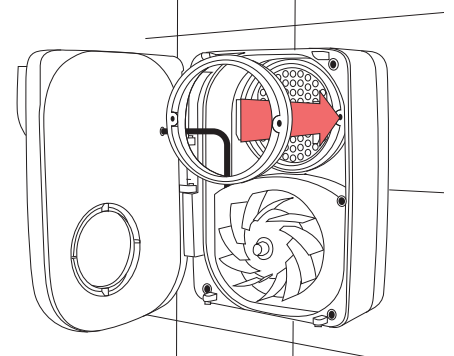
10. Percer le mur au diamètre \varnothing 110mm.



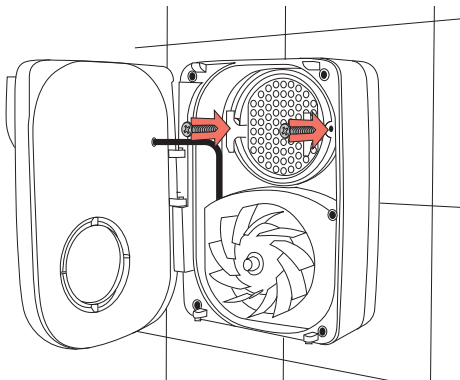
11. Fixer le châssis au mur avec les 4 vis de fixation.



12. Insérer l'échangeur de chaleur à travers le châssis.



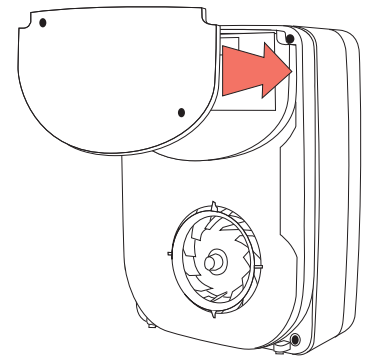
13. Remettre le collier de maintien.



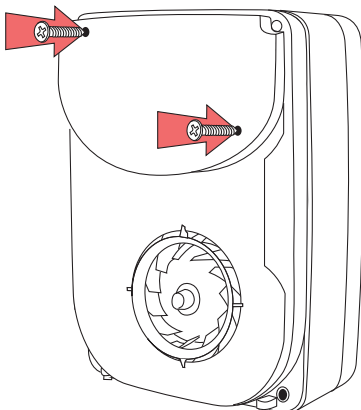
14. Revisser les 2 vis sur l'extracteur.



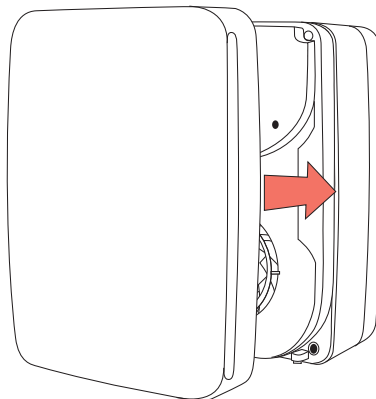
15. Fermer la porte et connecter le câble d'alimentation (Voir page 9).



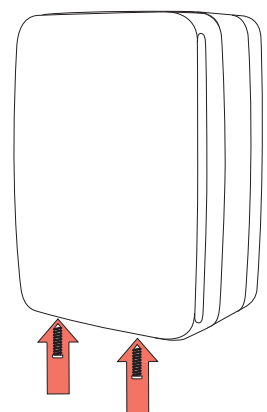
16. Remettre le couvercle de protection électrique.



17. Revisser les 2 vis.

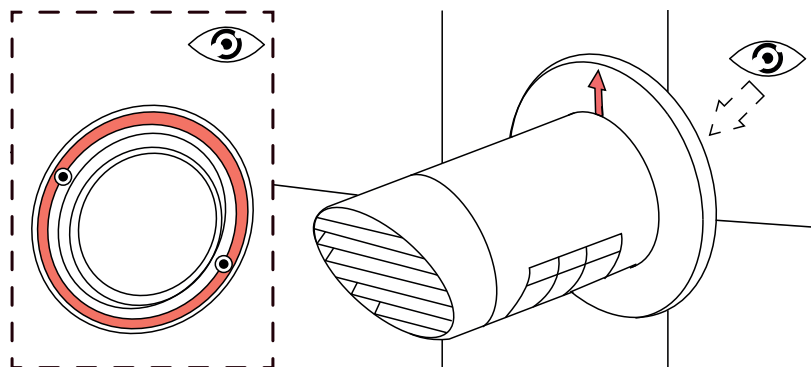


18. Remettre le capot.



19. Revisser les 2 vis de fixation.

20. Appliquer du mastic dans la rainure extérieure à l'arrière de la lunette.
21. Poser la lunette sur le mur en prenant soin d'orienter la flèche vers le haut.



Appliquer suffisamment de mastic pour maintenir la lunette au mur. (Si la surface du mur n'est pas adaptée, 2 vis peuvent être placées dans les 2 orifices prévus à cet effet).



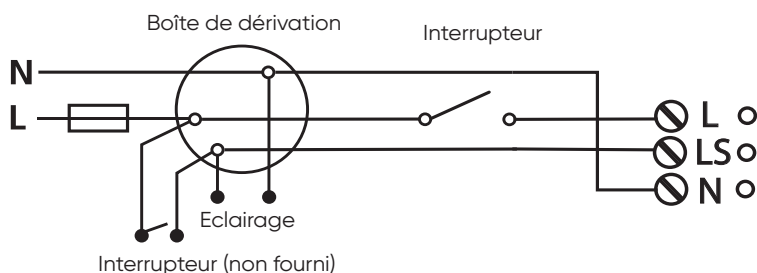
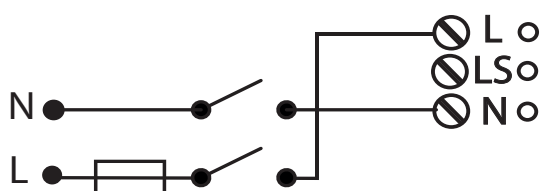
Ne pas sceller la lunette à l'échangeur de chaleur, qui doit être retiré pour être nettoyé à intervalles réguliers.

5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Schémas électriques Mono DF LT

Débit nominal

Débit nominal avec possibilité de grand débit



Effectuer le raccordement électrique en respectant les schématisations ci-dessus.



- Le ventilateur ne doit être utilisé que si il est connecté à un câblage fixe.
- La section du cordon d'alimentation doit être de 1.5 mm².
- L'entrée du câble ne peut être faite que par l'arrière du ventilateur.
- Le ventilateur d'extraction est destiné au réseau 220-240V 50Hz.
- Le ventilateur est de classe II double isolation et ne doit pas être mis à la terre.



Prévoir une protection dédiée par disjoncteur de 2A en amont.

6. RÉGLAGES SPÉCIFIQUES

6.1. Débit nominal - Réglage par cavalier

En fonctionnement normal (1^{ère} vitesse), le ventilateur peut extraire un débit de 22 m³/h (réglage d'usine) ou, si nécessaire, 33 m³/h en retirant le connecteur cavalier JP2. Il peut aussi passer à 55 m³/h lorsque la connexion LS est commutée.

6.2. Minuterie réglable - Réglage par vis ajustable

1. Pour RÉDUIRE le temps de fonctionnement, utilisez un petit tournevis pour tourner le bouton de réglage de la minuterie dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Pour AUGMENTER la durée de fonctionnement, effectuer l'opération inverse.

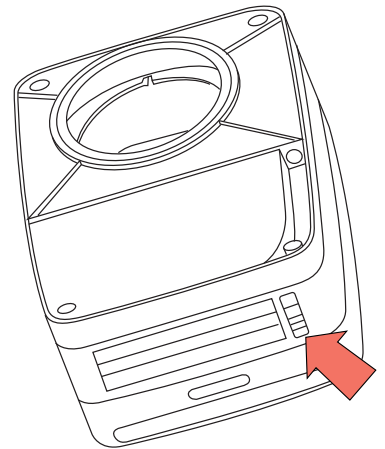


- **Décalage de 3 min de la mise en route pour éviter le déclenchement lors d'une présence courte dans la pièce.**
- **1 ère vitesse : fonctionnement permanent.**
- **2 ème vitesse : mise en route couplée à l'éclairage de la pièce ou sur interrupteur. Réglable de 3 à 50 min.**

6.3. Fonction by pass

La fonction By-pass permet de basculer en mode extraction seule afin de réduire la quantité d'air chaud entrant dans le logement.

1. Pour l'ACTIVER, faites coulisser le loquet afin de fermer les volets en dessous du produit.
2. Pour la DESACTIVER, effectuer l'opération inverse.

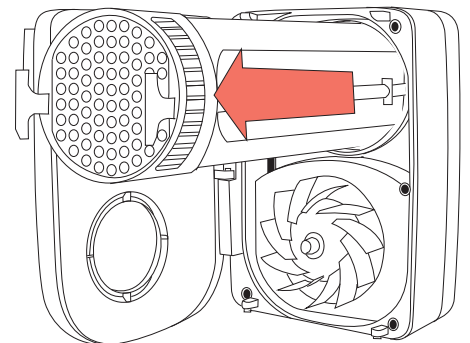


7. ENTRETIEN



Avant toute opération, déconnecter l'appareil du réseau et s'assurer que l'alimentation ne peut pas être rétablie accidentellement.

1. Le ventilateur doit être vérifié et nettoyé régulièrement afin de s'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de saletés ou autres dépôts.
2. Ouvrir la porte afin d'accéder à l'échangeur (☞ «Installation, étape 1 à 6» page 7).
3. Enlever le collier de maintien (☞ «Installation, étape 8 à 9» page 8).
4. Enlever l'échangeur de chaleur et nettoyer à l'eau tiède avec un détergent doux.
5. Bien sécher l'échangeur puis le remonter dans l'ordre inverse de la dépose.



8. GARANTIE UTILISATEUR

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

9. GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour les durées suivantes : 2 ans.

La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main-d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens annuels conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries
- Tension d'alimentation non conforme
- Raccordement électrique incorrect
- Obstruction des filtres, bouches d'extraction ou entrée d'air
- Emplacements incorrects

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée. Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV ATLANTIC Climatisation & Traitement de l'air (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Les produits Atlantic Climatisation & Traitement de l'air doivent être exclusivement remis en état par des professionnels.

**ACTA COMMERCE
SAV
13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU CEDEX
N° TEL : 04 72 45 11 00**

atlantic

[HTTPS://WWW.ATLANTIC-PROS.FR](https://www.atlantic-pros.fr)

TÉL. 04 72 10 27 50

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.